



CONTESTATION SURCONSOMMATION EAU

Par **BRUNELLE Rita**, le **13/04/2017** à **11:47**

Bonjour, j'ai reçu ma facture pour une consommation de 128 m3 soit 750€. Or , cette maison est en travaux, et n'y résiderait pas tant que cela soit habitable. il n'y aucun appareil ménager , seul un tuyau d'arrosage pour une bétonnière. nous y sommes par contre très régulièrement pour y travailler ainsi que les artisans .

Le contact de chez Veolia m'assure que c'est une fuite, mais que cela s'est arrêté depuis Février ! j'ai donc demandé à un plombier de venir vérifier, qui m'a fait une attestation qu'il n'y avait aucune fuite.

je vais donc écrire à Veolia pour fournir cette attestation, mais pensez-vous que je puisse faire intervenir la loi Warsmann?

Cordialement,

RP.